

Description

Cet établissement médico-social offre un hébergement provisoire et un accompagnement aux personnes sans domicile fixe ayant une problématique de santé aigue, quelle que soit leur situation administrative.

Public cible

Des personnes adultes sans domicile fixe ou vivant dans des conditions très précaires confrontées à une pathologie aigue ne relevant pas ou plus d'une prise en charge hospitalière.

Equipe

Une cheffe de service, un médecin coordinateur, une coordinatrice de parcours, 6 infirmières réparties sur différents sites d'hébergement, un travailleur social, une auxiliaire de vie, une secrétaire.

Durée de la prise en charge

En fonction de l'état de santé, pouvant aller jusqu'à 2 mois, renouvelable selon l'évolution de l'état sanitaire de la personne.

Procédure / orientation

Un dossier de demande d'admission composé d'un formulaire médical et d'un formulaire social à transmettre à la coordinatrice de parcours.

Les demandes sont traitées par la cheffe de service, le médecin coordinateur et la coordinatrice de parcours. Elles sont étudiées au fur et à mesure de leur réception. Une commission se déroule chaque jeudi pour statuer sur les demandes.

Le dossier est disponible par mail après contact avec la coordinatrice de parcours et en ligne sur https://emergence-s.fr/

Localisation

21 places éclatées sur 5 sites d'hébergement.

CHRS de l'URAS

Unité de Reconquête à l'Autonomie Sociale : 2 places en chambre individuelle pour hommes isolés.

Centre d'Accueil d'Urgence du foyer de l'Abbé Bazire 2 places en chambre double pour hommes isolés. CHRS des Cèdres Hommes et Femmes/enfants

11 places en chambre individuelle dont une adaptée à la

mobilité réduite. 9 places pour hommes isolés et 2 places pour femmes avec ou sans enfant.

CHRS des Tilleuls à Grémonville

3 places en chambre individuelle pour l'accueil d'hommes isolés, de femmes isolées ou de couples sans enfant.

3 studios au 43b boulevard de Verdun

Ils sont réservés à des personnes autonomes, en capacité de vivre en logement et d'assumer la gestion des tâches quotidiennes (courses, repas, entretien). Deux sont prioritairement réservés pour l'accueil de couples, accompagnés ou non d'un enfant. Un studio est réservé pour l'accueil d'une personne isolée, homme ou femme possiblement accompagnée d'un enfant.

Contact

Coordinatrice de parcours : Tél. **06 89 07 51 93** Secrétariat : secretariat-sante@emergence-s.fr

Tél. 02 76 78 16 10





